

## Conditions Générales

### Accès à la plate-forme de gestion de la Caisse des dépôts et consignations des appels à manifestation d'intérêt et des appels à projet dans le cadre du programme d'investissements d'avenir

La Caisse des dépôts et consignations propose sur la plate-forme internet accessible via le lien ci-après, <http://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/accueil/>, un service en ligne de consultation et de réponse à des appels à manifestation d'intérêt et des appels à projets lancés dans le cadre des actions du programme d'investissements d'avenir pour lesquelles la Caisse des dépôts et consignations intervient en son nom et pour le compte de l'Etat. Le présent document définit les conditions d'accès et d'utilisation de ce service.

#### **Article 1 : Définitions**

**Candidat** : désigne l'Utilisateur du Service ayant déposé des Documents sur la Plate-Forme.

**CDC** : désigne la Caisse des dépôts et consignations.

**Conditions Générales** : désigne le présent document.

**Documents** : désigne l'ensemble des documents constitutifs des dossiers de candidature déposés par les Candidats sur la Plate-Forme sous forme numérique.

**Manuel** : désigne le manuel à destination des Utilisateurs définissant les procédures à suivre dans le cadre de l'utilisation du Service et accessible via le lien ci-après, <http://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/accueil/>, sous l'onglet « Manuels » en bas de l'écran, ou sur la Plate-Forme, sur la page de présentation de chacune des consultations, sous l'onglet « Outils » en haut à droite de l'écran.

**Plate-Forme** : désigne la plate-forme de gestion des appels à manifestation d'intérêt et des appels à projet, permettant de réceptionner les Documents déposés par les Candidats.

**Prérequis Techniques** : désigne les prérequis (matériel et logiciel) à respecter par l'Utilisateur aux fins de pouvoir accéder au Service. Les prérequis techniques sont disponibles en ligne sur la Plate-Forme.

**Service** : désigne le service applicatif d'accès à la Plate-Forme mis en œuvre par la CDC.

**Utilisateur** : désigne la personne morale disposant d'un compte utilisateur lui permettant de bénéficier du Service.

## Conditions Générales

### Accès à la plate-forme de gestion de la Caisse des dépôts et consignations des appels à manifestation d'intérêt et des appels à projet dans le cadre du programme d'investissements d'avenir

#### **Article 2 : Description du Service**

La Plate-Forme offre un accès sécurisé aux consultations gérées par la CDC. Elle permet à tout Utilisateur la création d'un compte personnalisé, le téléchargement des dossiers de réponse, le dépôt des projets, leur signature électronique, ainsi que la possibilité de poser des questions en ligne. La Plate-Forme permet à la CDC de réceptionner et gérer les dossiers de manière transparente, sécurisée, tout en respectant la confidentialité des échanges et leur traçabilité avec une date et une heure de réception ayant valeur légale.

#### **Article 3 : Acceptation des Conditions Générales**

Toute adhésion au Service ainsi que son utilisation sont subordonnées au respect des Conditions Générales. Par l'adhésion au Service ou sa seule utilisation, l'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales et déclare les accepter sans restriction ni réserve.

#### **Article 4 : Accès au Service**

##### **4.1 Prérequis à l'accès au Service**

L'accès au Service est possible par ordinateur connecté au réseau Internet. Il est exclusivement réservé aux personnes morales. La ou les personnes physiques représentant la personne morale garantissent détenir les pouvoirs nécessaires pour accepter les Conditions Générales au nom de la personne morale pour laquelle elles utilisent le Service.

Avant tout accès au Service, l'Utilisateur doit avoir pris connaissance des Prérequis Techniques détaillés au sein du Manuel accessible sur la Plate-forme. L'Utilisateur peut vérifier que son poste est correctement configuré en cliquant sur l'onglet « outils » en haut à droite de l'écran, puis sur « outils de vérification », « vérification des prérequis techniques ».

Pour accéder au Service, l'Utilisateur devra créer un compte. L'Utilisateur peut accéder au Service grâce à des identifiant et mot de passe qui lui sont attribués conformément aux dispositions de l'article 4.2 des Conditions Générales.

## Conditions Générales

### Accès à la plate-forme de gestion de la Caisse des dépôts et consignations des appels à manifestation d'intérêt et des appels à projet dans le cadre du programme d'investissements d'avenir

#### **4.2 Gestion des accès**

Lors de la création de son compte utilisateur, l'Utilisateur recevra par courriel un identifiant et un mot de passe. Il appartiendra à l'Utilisateur de modifier ce mot de passe lors de son premier accès au Service.

L'Utilisateur reste seul responsable de l'usage de ses identifiant et mot de passe. Ainsi, il appartient à l'Utilisateur de mettre en œuvre toute procédure nécessaire au sein de son organisation aux fins d'assurer la sécurité de l'accès au Service. Plus précisément, l'Utilisateur doit veiller à assurer la confidentialité de ses identifiant et mot de passe. Il s'interdit de communiquer à quelque tiers que ce soit les moyens d'authentification permettant d'accéder au Service, quel qu'en soit le support matériel, et à prendre toute précaution utile afin d'interdire que cela ne survienne de manière fortuite, volontaire ou involontaire. Toute compromission de ses moyens d'authentification doit être signalée dans les meilleurs délais par l'Utilisateur à la CDC via le courriel de contact mentionné à l'article 9 des Conditions Générales et si cela est possible, donner lieu immédiatement à l'application de la procédure prévue par le Manuel en cas de perte du mot de passe. Tout accès au Service réalisé au travers des moyens d'authentification de l'Utilisateur est réputé avoir été effectué par l'Utilisateur dès lors que leur compromission n'a pas été notifiée à la CDC selon la procédure indiquée. En cas d'oubli du mot de passe, l'Utilisateur pourra utiliser la procédure de changement de mot de passe décrite au sein du Manuel.

#### **4.3 Mises en garde**

Il appartient à l'Utilisateur de s'assurer :

- de l'adéquation du Service à ses besoins,
- de l'exactitude des informations renseignées au sein des dossiers de candidature,
- qu'il dispose de la compétence et des moyens nécessaires pour utiliser le Service et pour accéder et exploiter les informations contenues dans ce service,
- du respect des Conditions Générales par toutes personnes travaillant pour son compte.

L'Utilisateur est tenu de vérifier que son équipement informatique ne contient aucun virus et est en état de fonctionnement.

## Conditions Générales

### **Accès à la plate-forme de gestion de la Caisse des dépôts et consignations des appels à manifestation d'intérêt et des appels à projet dans le cadre du programme d'investissements d'avenir**

L'Utilisateur est informé des risques inhérents à l'utilisation du réseau internet, notamment en termes de défaut de sécurité dans la transmission des données, de risque de discontinuité dans l'accès au Service, et de non garantie de débit de transmission.

#### **4.4 Disponibilité du Service**

Le Service est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sauf (i) survenance d'un cas de force majeure tel que reconnu par la jurisprudence des juridictions françaises et communautaires, (ii) survenance d'un évènement indépendant de la volonté de la CDC ou, (iii) difficultés ou indisponibilité liées aux réseaux de télécommunications. Le Service peut également être interrompu à tout moment pour des raisons de maintenance, étant précisé que la CDC s'efforcera de limiter cette interruption aux périodes de faible affluence des Utilisateurs.

#### **Article 5 : Utilisation du Service**

Les fonctions de consultation des appels à manifestation d'intérêt et des appels à projets, le téléchargement des dossiers de consultation, la composition du pli de réponse, la signature et le chiffrement des documents et le dépôt de la réponse sont décrites et doivent être exécutées conformément au Manuel.

#### **Article 6 : Responsabilité**

La responsabilité de la CDC est limitée aux préjudices qui sont les suites immédiates et directes de l'inexécution de l'une de ses obligations au titre des Conditions Générales, à l'exclusion de toutes pertes de données, pertes d'exploitation, pertes d'investissements, de productivité ou d'image, gains manqués ou économies non réalisées et insatisfaction des Utilisateurs.

Dans tous les cas, le montant total des sommes qui pourraient être dues par la CDC à l'Utilisateur à titre de dommages - intérêts en conséquence de la mise en jeu de sa responsabilité dans le cadre des Conditions Générales ne saurait excéder une somme égale à 36 000 euros.

## Conditions Générales

### **Accès à la plate-forme de gestion de la Caisse des dépôts et consignations des appels à manifestation d'intérêt et des appels à projet dans le cadre du programme d'investissements d'avenir**

L'Utilisateur déclare connaître les risques particuliers liés au fonctionnement d'internet et notamment le fait que les informations qui y transitent ou y sont stockées peuvent être interceptées ou altérées contre la volonté de la CDC.

La CDC ne peut être tenue responsable d'un défaut ou mauvais fonctionnement du Service par suite d'événements dont elle n'a pas la maîtrise, tels que notamment :

- le transport des données, la défaillance dans le fonctionnement des matériels ou des réseaux de télécommunication ;
- les interruptions du Service par suite de cas fortuits ou de force majeure tels que reconnus par la loi et la jurisprudence française et communautaire ou de tout événement de nature à entraver le fonctionnement normal du Service (comme par exemple le défaut de fourniture électrique) ;
- le mauvais fonctionnement du matériel ou de la connexion Internet de l'Utilisateur ;
- les détournements éventuels des identifiant et mot de passe, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour l'Utilisateur et ayant en particulier pour conséquence l'utilisation frauduleuse du Service.

Il est fortement recommandé à l'Utilisateur de prendre toutes les précautions nécessaires afin de se prémunir contre les effets de la piraterie, notamment en adoptant une configuration informatique sécurisée et adaptée, par la mise en place d'un logiciel de détection de virus régulièrement mis à jour.

La CDC ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de contamination du matériel informatique de l'Utilisateur au cours ou après la navigation de celui-ci sur le Service.

### **Article 7 : Convention de Preuve**

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la CDC ou de ses éventuels prestataires dans des conditions conformes à l'état de l'art, seront considérés comme des preuves de communication et envois intervenus entre les parties en exécution des Conditions Générales.

En cas de conflit entre les registres informatiques de la CDC ou de ses éventuels prestataires et tout document sur support écrit ou fichier électronique de l'Utilisateur, il est expressément convenu que les registres informatiques de la CDC ou de ses éventuels prestataires primeront sur lesdits documents de l'Utilisateur et seront seuls

## Conditions Générales

### **Accès à la plate-forme de gestion de la Caisse des dépôts et consignations des appels à manifestation d'intérêt et des appels à projet dans le cadre du programme d'investissements d'avenir**

admis à titre de preuve. L'archivage des demandes d'accès au Service est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

#### **Article 8 : Durée**

Les Conditions Générales entrent en vigueur dès le premier accès au Service. Elles restent en vigueur pendant toute la durée d'accès au Service et jusqu'à ce que de nouvelles conditions générales d'accès et d'utilisation du Service les remplacent, sans préjudice des droits et obligations devant par nature leur survivre.

La CDC se réserve le droit d'apporter à la Plate-Forme toutes les modifications et améliorations qu'elle jugera nécessaires et utiles dans le cadre de son bon fonctionnement et de la fourniture d'un service de qualité. La CDC se réserve le droit de modifier à tout moment les Conditions Générales.

Toute utilisation de la Plate-Forme par les Utilisateurs, après les modifications des Conditions Générales, a pour conséquence l'application des nouvelles Conditions Générales aux Utilisateurs.

#### **Article 9 : Protection des données personnelles**

Les informations et Documents communiqués par l'Utilisateur dans le cadre de l'accès et de l'utilisation du Service peuvent comporter des données personnelles. Tout traitement de données personnelles est soumis à la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (la « Loi Informatique et Libertés »). La CDC s'engage à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité de ces informations et Documents et notamment d'empêcher qu'ils ne soient déformés, endommagés ou communiqués à des personnes non autorisées.

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés, l'Utilisateur est informé que :

Les informations et Documents communiqués dans le cadre de l'accès et de l'utilisation du Service sont obligatoires car elles conditionnent l'accès et l'utilisation du Service.

La finalité poursuivie par le traitement réalisé dans le cadre de l'accès et de l'utilisation du Service auquel les données sont destinées est : la mise à disposition des

## Conditions Générales

### **Accès à la plate-forme de gestion de la Caisse des dépôts et consignations des appels à manifestation d'intérêt et des appels à projet dans le cadre du programme d'investissements d'avenir**

consultations, réception des offres, tenue d'un journal des évènements, gestion sécurisée des candidatures, offres et courriers nécessaires au traitement des réponses.

Les données à caractère personnel sont destinées à la CDC, à l'Etat, et, le cas échéant, aux personnalités qualifiées associées à l'instruction des offres dans le cadre de ce service, et aux autorités compétentes dans le respect des obligations légales et réglementaires de la CDC. La responsable du traitement est la responsable de la direction « Programme d'investissements d'avenir » de la CDC, Mme Oriane Duprat-Briou.

L'Utilisateur dispose, conformément aux dispositions des articles 38 et suivants de la Loi Informatique et Libertés, d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition portant sur les données le concernant en écrivant au responsable de la direction « Programme d'investissements d'avenir » dont l'adresse est [ContactPIA@caissedesdepots.fr](mailto:ContactPIA@caissedesdepots.fr).

L'Utilisateur dispose en outre d'un droit d'accès, de rectification et de suppression portant sur les données de son compte personnel de connexion à la Plate-Forme directement en ligne par l'intermédiaire du menu « Mon compte ».

#### **Article 10 : Déclaration**

En conformité avec les dispositions de la Loi Informatique et Libertés, le traitement automatisé des données nominatives réalisé dans le cadre de l'accès et de l'utilisation du Service a fait l'objet d'une déclaration dématérialisée auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

#### **Article 11 : Droits de propriété intellectuelle**

La CDC est titulaire des droits de propriété intellectuelle ou détient les droits nécessaires sur l'ensemble des éléments constituant le Service, tels que sans limitation, les développements informatiques et logiciels, les bases de données, les documentations, rapports, innovations, éléments visuels ou sonores, graphisme, marques et logos. La CDC accorde à l'Utilisateur un droit d'utilisation du Service limité, révocable, incessible, non exclusif et valable dans le monde entier. Tout droit non explicitement accordé est réservé à la CDC.

## Conditions Générales

### **Accès à la plate-forme de gestion de la Caisse des dépôts et consignations des appels à manifestation d'intérêt et des appels à projet dans le cadre du programme d'investissements d'avenir**

A cet égard, l'Utilisateur s'engage à respecter les Conditions Générales et à n'entreprendre aucun acte de nature à porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de la CDC ou de tiers.

Toute utilisation ou reproduction, totale ou partielle, du Service, des éléments qui le composent, des signes distinctifs, et/ou des informations qui figurent sur le Service, par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par le Code de la propriété intellectuelle.

Les droits accordés aux Utilisateurs constituent une simple autorisation d'utilisation et en aucun cas une cession des droits de propriété intellectuelle afférents aux éléments du Service.

#### **Article 12 : Dispositions générales**

- Si une stipulation des présentes est tenue pour non valide ou déclarée comme telle par une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée pour autant que l'économie du contrat ne soit pas modifiée.

- Les Conditions Générales sont soumises au droit français.

- EN CAS DE LITIGE, COMPETENCE EXPRESSE EST ATTRIBUEE AU TRIBUNAL DE PARIS COMPETENT NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES EN REFERE OU PAR REQUETE.